

PUBLIC

- Assistant·e en santé au travail

INTERVENANTS

- Jessie Aldana et Murielle Sellin, toxicologues industriel
- Nicolas Chaignot, juriste en droit social
- Stéphanie Fabri, formatrice communication
- Julie Vidal, ergonome européen®

SESSIONS INTER-ENTREPRISES

DURÉE

6 jours au total : 5 jours consécutifs + 1 jour d'évaluation a posteriori

DATES

[Télécharger le calendrier](#)

LIEU

Locaux de l'ASTI, Toulouse

TARIF

[Télécharger le calendrier](#)

SESSIONS INTRA- ENTREPRISE

Un besoin spécifique ? Élaborons ensemble un programme sur-mesure

Accessibilité - PSH

- Locaux de l'ASTI accessibles PMR
- Merci de nous contacter pour évaluer les possibilités d'adaptation de la formation

Certifications

- Certification Qualiopi délivrée à l'ASTI au titre de la catégorie « Actions de formation »

Objectifs

- Comprendre l'environnement juridique en santé au travail
- Connaître les fondamentaux en prévention des risques professionnels
- Savoir repérer les risques professionnels dans les entreprises et réaliser une FE
- Être capable de préparer et conduire un RDV en entreprise
- Savoir relayer des informations aux équipes pluridisciplinaires
- Développer ses compétences en matière de communication afin de promouvoir la santé et la sécurité au travail, notamment auprès des employeurs

Programme

MODULE 1: aspects réglementaires et contextuels (1 jour)

- Droit à la protection de la santé au travail
- Les organisations du système de santé au travail en France (Institutions...)
- Introduction juridique à la prévention des risques professionnels en entreprise
- Les accidents du travail et maladies professionnelles : focus juridique et impact sur les entreprises et les salariés

MODULE 2: repérage et prévention des risques professionnels (2 jours)

- Fondamentaux de la prévention : principes généraux, démarche
- Repérage des risques professionnels, rédaction d'une fiche d'entreprise
- Initiation à la métrologie et outils de dépistage
- Introduction aux concepts de protections collectives et individuelles :
 - définitions, principes et types de protections
 - exemple de protections en fonction de la nature des risques
- Mise en pratique à partir de situations de travail

MODULE 3 : compétences relationnelles et techniques de communication (1 jour)

- Les 3 priorités d'une « bonne communication » et l'impact de la communication positive
- Ecouter pour être écouté
- Utiliser les techniques de communication pour adapter les messages d'information et de prévention
- Animation d'un groupe : préparation et cadrage

MODULE 4: RDV en entreprise et action en milieu de travail (1 jour)

- (Se) préparer (à) un rdv dans l'entreprise :
 - documents préalables à consulter/à demander
 - recueil d'informations sur l'entreprise (secteur, histoire, culture, organisation)
 - identification des acteurs (posture, rapports sociaux...)
- Conduire un rdv en entreprise : investigation de la demande, questions à poser et à se poser, déroulement de la rencontre et écueils à éviter
- Passer le relais, orienter l'action en milieu de travail : coordination avec l'équipe pluridisciplinaire, dispositifs et autres acteurs à connaître et mobiliser

ÉVALUATION (1 jour)

Présentation d'une action menée en entreprise postérieurement à la formation





Pré-requis

Exercer en santé au travail

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques
- Interactions entre les participants et les formateurs
- Mises en situation, études de cas

Suivi et modalités d'évaluation

- Présentation orale, devant l'ensemble des participants et un jury, d'une action menée en entreprise postérieurement à la formation : évaluation du contenu (mobilisation des connaissances acquises en formation), de la pertinence des éléments présentés (confrontation à la réalité du terrain), de la capacité à communiquer (oral, support de présentation)
- Support de cours inclus
- Attestation de fin de stage

Délai d'accès à la formation

☞ Formation réalisable en session intra-entreprise

Possibilité de réserver la session de formation uniquement à vos salariés et d'adapter le contenu du programme aux caractéristiques de votre structure.

- Session inter-entreprises : inscription au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation
- Session en intra-entreprise : mise en œuvre possible sous 1 mois à compter de la date de signature du contrat



VOS CONTACTS

Nos chargés de formation
sont à votre écoute

Tél. : 05 34 63 84 30

E-mail : formation@ast-i.org

Adresse : 14, rue Michel Labrousse -
31100 Toulouse

Envie d'être informé de nos prochaines
sessions de formation ?

- [Lettre d'information](#) de l'ASTI
- Page [LinkedIn](#)
- Site internet <https://ast-i.org>